

EREGIN : Espace de réflexion éthique de Guadeloupe et des Iles du Nord

Date du débat : 15 mars 2023

Titre du débat : Représentation théâtrale suivie d'un débat sur l'accompagnement à la fin de vie

Présentation

Public (étudiants, professionnels, grand public, etc.) : Grand public + représentants de cultes + associations (+ professionnels de santé)

Nombre de participants : 120

Format du débat : Pièce de théâtre + débat

Intervenants :

- ✓ Dr Corinne SAINTE-LUCE, Directrice adjointe de l'EREGIN
- ✓ Mme Sandra CAYET, Coordinatrice de l'EREGIN
- ✓ M. Franck GARAIN, Sociologue, membre du CO de l'EREGIN
- ✓ M. Marc BERNOS, Psychologue clinicien, membre du CO de l'EREGIN

Synthèse

L'espace de réflexion éthique de la Guadeloupe et des îles du Nord a organisé le 15 mars 2023, à destination du public (des professionnels de santé, des associations et représentants de cultes), un débat sur l'accompagnement à la fin de vie.

Après une brève présentation de l'EREGIN, de ses actions, ainsi que du contexte dans lequel les thématiques allaient être abordées, une saynète de 20 minutes, *Mes derniers souliers*, a été présentée comme support des échanges et des débats attendus.

Cette saynète a été interprétée avec sobriété, art et professionnalisme tout en associant émotions et pédagogie dans l'approche de sujets et notions nécessaires à l'échange avec les participants sur le sujet.

Ainsi l'approche de la mort, des émotions et réflexions qu'elle suscite (sans oublier dans le contexte d'insularité de la Guadeloupe : l'éloignement familial), la place de la famille dans l'échange avec la personne en fin de vie, ses désirs, ses choix ultimes, ont permis d'aborder la question éthique de l'autonomie de la personne mais aussi des accompagnants.

Famille et directives anticipées, famille et personne de confiance, ont été source de riches débats, tout en rendant nécessaire des précisions sur le sens et l'usage de ces notions. Que permet et que dit la législation, quelles distinctions avec les consignes testamentaires, que présuppose l'absence ou la présence d'une personne de confiance, quelles sont réellement ses prérogatives ? Autant de questionnements qui ont nourrit le débat.

Les participants ont abordé et problématisé la question du vécu de la personne accompagnée et de son entourage, sous l'angle de la préparation en amont, au sein de la famille. L'importance de la parole, du respect de la parole, de la circulation de la parole au sein de la famille seront des thématiques évoquées.

De même, la loi Claeys-Leonetti a largement été abordée afin de mieux la faire connaître et d'en préciser les contours ; notamment sur la notion de sédation prolongée.

Des précisions ainsi que des explicitations sur les soins palliatifs ont eu une grande place dans les débats et ont permis une rencontre instructive entre professionnels de soin palliatif présents et citoyens ordinaires. L'approche de la douleur en fin de vie a été également abordée.

En conclusion de ce moment de partage, on retiendra qu'au-delà de l'intime, la mort peut se dire pour en évoquer la peur ou le fait qu'elle parle aux vivants, autant pour les rapprocher que pour susciter la réflexion sur le sens que notre société accorde à la vie à tous les moments de vie.

C'est ainsi que les législations peuvent être comprises comme un cadre qui ne peut nous éloigner de notre responsabilité d'humain.

On peut considérer qu'à partir de ces regards croisés les évocations de la parole et de la famille ont fait sens dans les débats, en les comprenant comme autant d'approches de l'altérité.

